DÉCEMBRE 2019

L'INFORMATEUR

Sébastinois

Le budget municipal

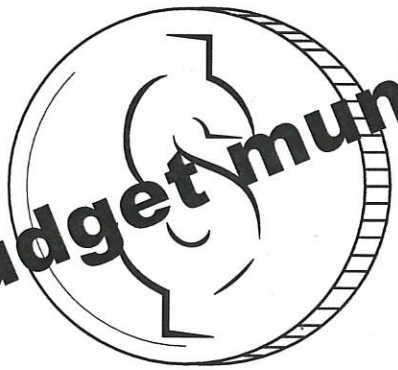

Les Fêtes arrivent!

Journées fébriles,

journées de réjouissances.

Municipalité de Saint-Sébastien

Saint-Sébastien

cultive pour vous . . .

Bonjour chers citoyens, Noël arrive à grands pas. Avec Noël vient la fin de l'année 2019.Vous ne le savez peut-être pas encore mais vous écrire à chaque mois est un des plaisirs de mon travail de maire. J'aime bien vous faire part de mes états d'âme mensuels. Il n'est pas toujours évident de trouver des sujets qui sauront vous faire plaisir et qui vous satisferont mois après mois.

Comment finir l'année sans vous souhaiter les meilleurs voeux pour 2020. J'essaie toujours de ne pas nommer de noms quand je fais des remerciements car j'ai toujours peur d'en oublier. Je vais déroger cette année et désolé si j'en oublie, ce n'est pas volontaire.

Merci aux employés de la municipalité Suzane, Josée, Joance, Charles, René ainsi que notre inspectrice Anik ; sans vous, rien ne serait possible.

Merci au conseil municipal Michel B., Mark, Jean-Charles, Francis, Michel M..et Edith, de continuer à me suivre jour après jour pour servir le mieux possible l'ensemble de nos citoyens dans l'harmonie qui fait des jaloux.

Merci à mon comité de bénévoles qui organise l'ensemble de nos activités. Vous ne comptez pas vos heures pour le bien de tous.

Merci à Madame Alix, présidente de la fabrique de Saint-Sébastien ainsi qu'au conseil des marguilliers, de croire en mes projets.

Merci à l'ensemble des fournisseurs de la municipalité en passant du garage Yves St-Laurent, au BMR L'Homme et fils, et à la famille Bourgeois pour le paysagement et le déneigement. Merci à la firme d'inspection municipale GESTIM ; à M. Réal St-Denis pour l'entretien de la génératrice ; Duval fer et métaux ; M. Paul Bourgeois ; ainsi qu'à Déneigement Gérald Duval.

Un gros merci à M. Jean Vasseur qui agit avec moi comme un père de famille. Merci de tes conseils Jean, c'est tellement facile de travailler avec toi. Je t'aime!!!

Et merci à vous tous, chers citoyens de continuer à me faire confiance année après année. Je l'apprécie vraiment. Ma famille et moi vous souhaitons de très heureuses fêtes.

L'***Informateur Sébastinois*** est une publication mensuelle qui a pour but de renseigner les citoyens de Saint-Sébastien sur ce qui se passe dans leur municipalité et autour. Les pages de ce feuillet sont ouvertes à toute information d'intérêt public.
Pour tout événements heureux (ex : tournois de nos jeunes, mention spéciale, et autre...), n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal pour de plus amples renseignements.
Les informations doivent parvenir au bureau municipal durant la première semaine de chaque mois.

Municipalité de Saint-Sébastien

176 rue Dussault, Saint-Sébastien, Qc J0J 2C0
Téléphone: 450 346-4205 Télécopieur : 450 346-4207

info@municipalite-saint-sebastien.ca
Le bureau municipal est ouvert mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12h et de 13 à 16 h

Martin Thibert, Maire
Travail 450 347-0992 Domicile 450 244-5469 Cellulaire 438 886-6353

Saviez-vous que...

Le budget municipal est la réalisation la plus importante de l'année pour un conseil municipal. De sa conception à sa réalisation et à son adoption, cet outil administratif sera l'élément de base pour les conseillers municipaux chargés d'administrer les taxes de leurs concitoyens.

Il importe de savoir que le budget municipal est basé sur le principe d'un budget «base 0», c'est-à-dire un budget qui, chaque année, doit être repris en entier. Les chiffres présentés doivent donc inclure tous les revenus et toutes les dépenses que l'on croit devoir exécuter dans l'année qui vient. De là, sa grande complexité et sa difficulté de réalisation.

Une administration municipale ne peut pas se créer de «bas de laine» en décrétant des dépenses fictives, pas plus qu'elle ne peut économiser de l'argent pour les années à venir. Le code municipal oblige les municipalités à prévoir leurs dépenses annuelles et à toutes les réaliser. De même, il ne saurait être question de taxer les citoyens d'un montant plus élevé que les dépenses prévues sous prétexte de «prévoir pour l'avenir». Ce serait illégal.

Dans la pratique, on comprend la difficulté de compléter une année d'administration exactement à zéro. Même s'il est défendu à une municipalité de terminer son année avec un solde négatif, le Ministère des affaires municipales juge logique de dégager des surplus pouvant atteindre jusqu'à 10%. Au-delà de cette permissivité, on dira que l'administration municipale ne pourra être considérée comme efficace puisqu'elle aura surtaxé ses citoyens.

À ces grandes lignes directrices viennent se greffer la multitude de taxes diverses attribuées à des services spécifiques, des répartitions différentes, l'attribution de certaines subventions, les obligations des municipalités envers leur MRC ou en rapport avec des services paramunicipaux et autres.

Et il faut croire que les citoyens de Saint-Sébastien ont une pleine confiance en leurs administrateurs puisqu'ils sont peu nombreux à assister à la réunion spéciale du conseil municipal uniquement dédiée à l'adoption du budget municipal annuel.

Michel Morin

Noël
2019

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
NOUVEAUTÉS

Histoires de femmes #3	Louise Tremblay-D'Essiambre
Ghetto	Martin Michaud
Le secret de Mathilde	Micheline Dalpé
La fille de Vercingétorix	Astérix #38
Les testaments	Margaret Atwood
Ce qui se passe à Vegas... reste à Vegas	Amélie Dubois
Ta mort à moi	David Goudreault
Traverser la nuit	Marie Laberge
Anna et l'enfant-vieillard	Francine Ruel

Le retour des livres peut se faire au bureau municipal de Saint-Sébastien, pendant les heures de bureau. Si vous avez des livres à donner (sauf encyclopédies), vous pouvez les apporter à la bibliothèque ou au bureau municipal.

Un ordinateur avec Internet haute vitesse et une imprimante couleur sont à la disposition des abonnés de la bibliothèque.

==========

Ouvert tous les MARDIS 13h30 à 14h30
MERCREDIS 18h30 à 20h00

La bibliothèque sera fermée du 17 décembre au 5 janvier
De retour mardi 6 janvier 2020 à 13h30

117 rg de la Baie – en arrière de la Caserne
bibliostsebastien.wordpress.com

Avis important – Compteur d'eau

Vous devez nous faire parvenir la lecture de votre compteur d'eau ***au plus tard le JEUDI 12 DÉCEMBRE***. Après cette date, un seul avis sera envoyé. Si votre lecture ne nous est pas remise suite à cet avis, des frais de 25$ vous seront facturés.

FADOQ de Saint-Sébastien

Danse au centre communautaire :

Le samedi 21 décembre.

Soirée de fin d'année

Le mardi 31 décembre

Veuillez prendre note que la prochaine séance du **conseil municipal** aura lieu **le mardi 14 janvier 2020 à 20h00**.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU
PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 décembre 2019, le conseil a adopté le premier projet du règlement 396-7.

L'objet de ce règlement est la modification des limites des zones Mx-1, Ca-1 et Ra-3.

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 janvier 2019 à 19h30 au 176, rue Dussault, à Saint-Sébastien. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet est disponible au bureau de la municipalité, situé au 176 rue Dussault, à Saint-Sébastien.

Donné à Saint-Sébastien, ce 9e jour de décembre 2019.

Suzane Ouellette

Suzane Ouellette,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Le maire **M. Martin Thibert** et les conseillers municipaux **Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Édith Lamoureux, Michel Morin et Françis Lamarre** offrent à tous leurs concitoyens leurs meilleurs voeux à l'occasion des Fêtes. Que ces jours de festivité vous apportent joie, bonheur et beaucoup d'amour!

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Afin d'assurer un meilleur service à ses concitoyens, les autorités municipales ont décidé d'ouvrir le bureau municipal un jour de plus par semaine, le lundi.

Ainsi, à compter du 6 janvier 2020, la population aura accès au secrétariat municipal du lundi au jeudi inclusivement, de 9 à 12 h et de 13 à 16 h

VACANCES DES FÊTES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020.

Le maire Martin Thibert (438-886-6353 ou 450-244-5469) se déclare totalement disponible aux citoyens pour répondre à toute nécessité ou toute urgence qui pourrait subvenir durant cette période.